

**Assemblée générale**

Soixante-seizième session

Documents officiels

Distr. générale
23 novembre 2021
Français
Original : anglais

Deuxième Commission**Compte rendu analytique de la 4^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le vendredi 8 octobre 2021, à 10 heures

Présidente : M^{me} Frazier (Malte)
puis : M. Krywulak (Vice-Président) (Pologne)

SommaireDébat général (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible à la Chef de la Section de la gestion des documents (dms@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org>).



La séance est ouverte à 10 heures.

Débat général (suite)

1. **M. Sandoval Mendiola** (Mexique), s'exprimant aussi au nom de Albanie, Allemagne, Andorre, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Azerbaïdjan, Bahreïn, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Cambodge, Canada, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, El Salvador, Émirats arabes unis, Espagne, Estonie, Fidji, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Lettonie, Liban, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malaisie, Malte, Maroc, Monaco, Monténégro, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, République dominicaine, République de Moldova, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Thaïlande, Tunisie, Ukraine, Venezuela (République bolivarienne du), Viet Nam, Zimbabwe et de l'Union européenne, dit que les délégations des pays susmentionnés sont profondément préoccupées par les effets dévastateurs et protéiformes de la pandémie de COVID-19, et le recul enregistré s'agissant de la réalisation des objectifs de développement durable et de leurs cibles. Il est essentiel d'instaurer une coopération plus efficace, de faire preuve de solidarité et de renforcer le système multilatéral pour surmonter la pandémie de manière sûre, équitable et durable. Plusieurs vaccins contre la COVID-19 ont été développés en un temps record, grâce à une collaboration scientifique inédite entre les gouvernements, les institutions internationales, la société civile et le secteur privé, mais la vaccination universelle reste un défi à relever impérativement. Les délégations demandent instamment aux États Membres d'honorer leurs engagements en faveur du Dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT) et de son pilier vaccinal, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins contre la COVID-19, de poursuivre leurs contributions financières et en nature, et d'inclure les contributions financières à l'Accélérateur ACT et au Mécanisme COVAX dans leurs plans de relèvement en tant qu'investissement judicieux pour l'avenir. Les dons de vaccins ont été conséquents mais les délégations se disent préoccupées par l'accumulation inutile et le manque d'accès aux vaccins dans les pays à revenu faible et intermédiaire.

2. Les vaccins contre la COVID-19 doivent être considérés comme un bien public mondial. Des mesures

extraordinaires sont nécessaires pour étendre leur production à l'échelle mondiale et diffuser volontairement la technologie et les connaissances techniques, notamment en utilisant la marge de manœuvre offerte par l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce, le cas échéant. L'orateur et les pays qu'il représente encouragent toutes les parties prenantes à appuyer les initiatives visant à promouvoir une production accrue de vaccins à l'échelle locale, notamment le groupe de travail sur la fabrication des vaccins du Conseil de l'Accélérateur ACT.

3. Par ailleurs, il importe de préparer les pays. Des systèmes de santé solides sont la pierre angulaire non seulement d'une vaccination réussie mais aussi de la préparation et de la résilience. La couverture universelle est cruciale pour la résilience des systèmes de santé, de même que la vaccination systématique contre les maladies transmissibles en général. Il est essentiel de garantir la diffusion rapide d'informations exactes, et de lutter contre la mésinformation et la désinformation sur les vaccins. À cet égard, les délégations saluent l'initiative Verified.

4. Les États se sont dits déterminés à travailler de concert afin de vacciner 70 % de la population mondiale d'ici à septembre 2022, à améliorer l'état de préparation à une pandémie, notamment dans le cadre de l'approche « Une seule santé », à empêcher les futures épidémies de devenir des pandémies, et à renforcer les systèmes de santé dans le monde et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), notamment la capacité de cette dernière de faire face à des urgences sanitaires.

5. **M. Mezang Akamba** (Cameroun), soulignant la nécessité de faire preuve de solidarité et de volonté dirigeante à l'échelle mondiale, dit que les États ont le devoir de s'acquitter des engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Les États développés doivent honorer leurs promesses s'agissant du transfert de technologie, du financement du développement, de la lutte contre les changements climatiques et du renforcement de la résilience. Le Cameroun insiste sur la nécessité de remédier à la crise de la dette qui touche les pays en développement en rendant l'Initiative de suspension du service de la dette plus modulable, plus inclusive et plus ambitieuse. De plus, il est essentiel de garantir des échanges équitables et justes, de combler le fossé numérique et de combattre les entrées illégales de capitaux et la fraude fiscale. Le Cameroun se félicite de la décision prise par le G20 de fixer un taux d'imposition minimum pour les entreprises à l'échelle

mondiale. Davantage d'efforts et de ressources sont nécessaires pour remédier aux multiples problèmes auxquels se heurtent l'humanité, notamment les changements climatiques, les conflits, le terrorisme, la cybercriminalité, les informations fallacieuses, la pollution, la dégradation de l'environnement et les migrations.

6. Dans ce contexte mondial difficile, le Cameroun continue néanmoins d'apprivoiser les objectifs de développement durable et enregistre des progrès notables s'agissant des objectifs liés à l'éducation et à la pauvreté. Toutefois, ses ressources sont mises à rude épreuve par les effets de la COVID-19 et des problèmes de sécurité, et il a besoin de davantage de fonds, de partenariats et d'expertise pour faire face aux changements climatiques, à la perte de biodiversité et à la pollution, éradiquer la pauvreté, et améliorer l'accès à la technologie et à l'innovation, ainsi que sauver le lac Tchad et revitaliser l'économie du bassin du lac Tchad. À cet égard, il est reconnaissant de l'appui fourni par le coordonnateur résident, le Programme des Nations Unies pour le développement et les partenaires de développement.

7. **M^{me} Oh Hyunjoo** (République de Corée) déclare qu'au cours des 18 derniers mois, la communauté internationale est parvenue à un consensus sur des questions clés, allant de l'équité vaccinale à l'accroissement du financement du développement et la nécessité d'un relèvement inclusif. Il est temps d'agir. Pour garantir l'accès universel et bon marché aux vaccins contre la COVID-19, la République de Corée continuera d'étendre la fourniture de vaccins et l'appui en la matière, en devenant l'un des pôles mondiaux de distribution de vaccins. Pour lutter contre les inégalités en son sein, elle a lancé un nouveau pacte pour la Corée, axé sur le renforcement des filets de protection sociale et l'intensification des investissements en faveur de la population, et elle continuera de renforcer la coopération avec les pays partenaires afin de les aider à lutter contre la pandémie actuelle et à devenir des économies à faible intensité de carbone et numérisées. Pour se faire, le Gouvernement coréen a prévu d'étendre son aide publique au développement (ADP) à la technologie verte, à la transition numérique et aux soins de santé.

8. La République de Corée a adopté une loi-cadre sur la neutralité carbone et revoit actuellement sa contribution déterminée au niveau national, qui sera annoncée à la trente-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elle fermera des centrales électriques alimentées au charbon plus tôt que prévu, cessera de financer la construction de nouvelles

centrales à charbon à l'étranger et redoublera d'efforts pour passer à l'énergie solaire, éolienne et hydrogène. De plus, le pays a annoncé être candidat pour accueillir la trente-huitième session de la Conférence des Parties en 2023.

9. La Déclaration de Séoul, adoptée au deuxième sommet Partnering for Green Growth and the Global Goals 2030, a mis en lumière le rôle des partenariats public-privé dans la mobilisation des investissements en faveur de la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Profitant de cet élan, la République de Corée accueillera le Global Partnerships Forum à Busan en novembre 2021 et le septième sommet du Partenariat pour le gouvernement ouvert en décembre 2021.

10. **M^{me} Moldoisaeva** (Kirghizistan) dit que la pandémie de COVID-19 a forcé son pays à réaffecter des fonds alloués au développement durable à la lutte contre la pandémie et au remboursement de la dette extérieure, et elle appelle les États Membres à appuyer la demande d'allègement de la dette kirghize afin de permettre la poursuite des projets de développement durable. Défenseur actif des intérêts des États montagneux enclavés, le Kirghizistan présentera un projet de résolution visant à faire de 2022 l'Année internationale de la montagne à la session en cours de l'Assemblée générale. L'oratrice invite les délégations à prendre part à la présentation planifiée d'un programme quinquennal pour le développement durable dans les régions montagneuses et à la tenue d'un deuxième sommet mondial sur la montagne en 2027.

11. Le Kirghizistan s'efforce d'élaborer un programme ciblé de protection, de réadaptation et de reboisement de ses forêts de montagne, qui absorbent le dioxyde de carbone et jouent un rôle crucial dans la protection des eaux. Dans sa contribution déterminée au niveau national mise à jour, il s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 16 % sans assistance supplémentaire et de près de 44 % avec un appui international suffisant. Ses plans de développement prévoient la construction de centrales hydroélectriques et mettent l'accent sur la transition numérique.

12. **M^{me} Eman Hussain** (Maldives) affirme que la pandémie a montré la profondeur et l'étendue des défis relatifs à la réalisation des objectifs de développement durable. Il faut redoubler d'efforts pour mettre en œuvre des cadres de développement tels que le Programme d'action d'Addis-Abeba, les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030).

13. Les restrictions des déplacements ont eu un effet dévastateur sur l'économie du pays qui dépend du tourisme et s'est réduite d'un tiers en 2020. Face à la situation, le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre un plan de relèvement ambitieux qui s'inscrit dans la droite ligne du Programme 2030. Toute inaction face aux changements climatiques et à leurs conséquences condamnerait les Maldives et d'autres petits pays insulaires. En dépit des sombres conclusions du sixième rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, l'oratrice pense que le monde est sur le point de vivre une transformation.

14. L'océan est intrinsèquement lié à l'économie, au climat et à la culture des Maldives, et le Gouvernement collabore avec un éventail d'experts pour alléger les pressions qui pèsent sur lui et garantir une utilisation durable de ses ressources. Les Maldives sont le premier pays en matière de pêche au thon durable. Cependant, l'utilisation non durable des écosystèmes marins au-delà de leurs frontières menace la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés locales. Compte tenu de l'exemple à suivre que représentent les Maldives en matière de pêche au thon et des difficultés budgétaires bien connues des petits États insulaires en développement, il n'est pas judicieux d'annuler les concessions tarifaires sur l'exportation du thon. Par ailleurs, il est urgent de définir un indice multidimensionnel de vulnérabilité propre aux petits États insulaires en développement à l'attention des banques, qui continuent de les regrouper avec des économies bien plus importantes en dépit de leur situation unique.

15. **M. Aidid** (Malaisie), déplorant le déploiement fortement inégal de la vaccination à l'échelle mondiale, déclare que l'équité vaccinale est une priorité urgente pour le développement des pays du Sud. Il convient d'améliorer la coordination, la coopération multilatérale dans le cadre du Mécanisme COVAX et la capacité de production mondiale afin d'assurer un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19. À ce jour, la Malaisie a vacciné 89 % de sa population adulte.

16. Depuis 2016, les objectifs de développement durable sont intégrés aux plans de développement quinquennaux du pays, qui a récemment présenté son deuxième examen national volontaire. Les pays développés doivent fournir une assistance financière novatrice, adéquate et cohérente, et procéder à un transfert de technologie afin d'appuyer les efforts d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets des pays en développement, notamment en mobilisant les 100 milliards de dollars promis au titre du financement de l'action climatique.

La Malaisie a fait sienne l'économie circulaire et a récemment augmenté sa contribution déterminée au niveau national en fixant l'objectif d'une réduction de 45 % des gaz à effet de serre d'ici à 2030. Pour y parvenir, elle élabore des plans visant à mettre en place une tarification du carbone et une taxe carbone, ainsi qu'à accroître la part des énergies renouvelables dans son bouquet énergétique en la faisant passer à 31 % d'ici à 2025.

17. La Malaisie met en œuvre plusieurs initiatives en faveur de la transition numérique, l'objectif étant que l'économie numérique représente 25,5 % du PIB d'ici à 2025. Afin de combler le fossé numérique entre les villes et les campagnes, des centres Internet communautaires seront créés dans les zones rurales.

18. En tant que pays d'échanges, la Malaisie attache une grande importance au maintien d'un système commercial multilatéral libre et juste, qui sera essentiel au relèvement après la pandémie. En outre, elle souhaite souligner l'importance de la coopération internationale pour renforcer la chaîne d'approvisionnement mondiale et garantir le passage des flux transfrontières de biens essentiels.

19. *M. Krywulak (Pologne), Vice-Président, prend la présidence.*

20. **M. Espinosa Cañizares** (Équateur) rappelle que les sujets examinés par la Commission attestent de l'importance des solutions multilatérales aux problèmes mondiaux. L'Équateur reste déterminé à mettre en œuvre le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Nouveau Programme pour les villes et le Cadre de Sendai, et prie instamment les autres États de redoubler d'efforts pour réaliser les objectifs du Programme 2030. Il est essentiel de garantir l'accès équitable des pays en développement aux vaccins et aux traitements contre la COVID-19 et de déterminer l'accès des pays à revenu intermédiaire aux programmes de relèvement en se basant sur des mesures multidimensionnelles et non pas uniquement sur le revenu.

21. L'Équateur a récemment publié un plan de développement étroitement aligné sur le Programme 2030. Le Président du pays a participé au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, où il a échangé sur les meilleures pratiques, ainsi qu'à la manifestation de haut niveau sur l'emploi et la protection sociale aux fins de l'élimination de la pauvreté, où il a rappelé l'importance d'une économie responsable et ouverte.

22. Compte tenu de la pandémie, la décision de poursuivre virtuellement les négociations sur des

projets de résolution et de limiter les modifications est sensée et permettra à la Commission de continuer de contribuer au développement durable.

23. **M. Kassaye** (Éthiopie) indique que, compte tenu du lourd tribut payé par nombre de pays en développement à la pandémie de COVID-19, il est urgent de veiller à la distribution adéquate et équitable des vaccins, notamment en augmentant leur production. De plus, les pays les moins avancés ont besoin de ressources pour le développement, doivent pouvoir bénéficier d'un allègement de la dette et doivent avoir accès aux 650 milliards de dollars en droits de tirage spéciaux récemment alloués par le Fonds monétaire international (FMI).

24. Les effets néfastes des changements climatiques continuent d'exacerber des problèmes socioéconomiques dans les pays en développement, notamment ceux dont l'économie dépend de l'agriculture, et il convient d'agir afin de mobiliser le milliard de dollars annuel promis au titre de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à leurs effets. En outre, les pays les moins avancés ne devraient pas être à la merci de régimes commerciaux spéciaux, et l'orateur appelle tous les organismes, notamment ceux des Nations Unies, à appuyer les initiatives régionales de libre-échange comme l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine.

25. En Éthiopie, grâce à de vastes réformes économiques, l'économie a continué de croître en dépit de nombreux chocs exogènes. Conformément à l'obligation énoncée dans le Programme d'action d'Addis-Abeba, le Gouvernement a déployé des efforts considérables pour mobiliser des ressources intérieures, augmentant les recettes fiscales de plus d'un tiers rien qu'au cours des deux années précédentes. Il prend des mesures pour réduire le risque de surendettement et est en bonne voie d'atteindre l'objectif d'un surendettement modéré d'ici à 2023. S'agissant des changements climatiques, en juillet, la contribution déterminée au niveau national a été revue à la hausse pour parvenir à 68 % de réduction des gaz à effet de serre d'ici à 2030, et environ 40 mesures d'adaptation ont été recensées rien que dans le domaine agricole.

26. **M. Ibragimov** (Ouzbékistan) rappelle que lutter contre les effets de la COVID-19, notamment en s'assurant de l'égalité et de l'équité d'accès aux vaccins, requiert une riposte mondiale fondée sur l'unité, la solidarité et le renouvellement de la coopération multilatérale. L'Ouzbékistan poursuit la mise en œuvre de réformes socioéconomiques de grande envergure. Ses objectifs de développement durable comprennent des cibles concrètes, dont 85 % relèvent du mandat de

la Commission. Soucieux d'atteindre son objectif de rejoindre les pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici à 2030, il a proposé d'accueillir une conférence visant à examiner les problèmes liés au relèvement économique mondial et les meilleures pratiques en matière de réduction de la pauvreté après la pandémie.

27. En ce qui concerne l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets, l'Ouzbékistan prévoit de doubler son rendement énergétique d'ici à 2030 en faisant passer la part des énergies renouvelables à 25 % et en développant les transports propres. Il accueillera un forum international de haut niveau sur l'énergie verte en 2022, en coopération avec l'ONU, et il se prépare à accueillir une réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. Afin d'accélérer l'adoption du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020, il est prêt à accueillir une réunion du Groupe de travail à composition non limitée sur ledit cadre. Il a proposé d'organiser une sixième session de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement sur son sol en 2023 et appelle de ses vœux l'élaboration d'une charte environnementale mondiale.

28. **M^{me} Juul** (Norvège) estime qu'une coopération multilatérale audacieuse et déterminée est nécessaire pour garantir un accès équitable aux vaccins contre la COVID-19 et faire face aux conséquences socioéconomiques catastrophiques de la pandémie. Il convient d'améliorer l'état de préparation et la riposte à l'échelle mondiale, notamment en garantissant un financement durable.

29. Le système des Nations Unies pour le développement a fait face efficacement à la crise, sous la direction des coordonnateurs résidents. Il reste essentiel qu'il dispose de sources de financement flexibles, en particulier de ressources de base et de fonds de financement commun interinstitutions, pour élaborer une réponse conjointe. La pandémie de COVID-19 continuera de mettre à l'épreuve la capacité du système de mener à bien ses activités.

30. La pandémie a fait perdre plusieurs années de progrès aux objectifs de développement durable, qui constituent toutefois une feuille de route pour faire face à la crise et reconstruire en mieux. L'appropriation des programmes par les pays et la mobilisation des ressources, ainsi que le financement du développement durable sont primordiaux. Les pays surendettés devraient demander et obtenir un allègement de la dette auprès de leurs créanciers publics et privés, et il convient de ne pas ménager les efforts pour prévenir la corruption, la fraude fiscale et d'autres infractions financières, qui pèsent sur les ressources publiques.

31. Bâtir une économie maritime durable est essentiel à la réalisation des objectifs de développement durable. À cet égard, de nombreux États Membres subissent des catastrophes liées aux changements climatiques de plus en plus fréquentes et dangereuses. En situation de conflit, après un conflit et dans le cadre de crises humanitaires récurrentes, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement et la perte de biodiversité peuvent venir s'ajouter à la vulnérabilité existante et exacerber des griefs intercommunautaires. Malheureusement, nombre des pays les plus durement touchés sont les moins bien armés pour faire face aux crises environnementales. Les changements climatiques menacent l'existence même de certains petits États insulaires en développement.

32. La pandémie a eu une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles. La riposte et le relèvement devraient être abordés par le prisme de l'égalité femmes-hommes et les femmes devraient être associées à toutes les décisions relatives à cette question. Les droits de l'homme, la démocratie, l'état de droit et l'égalité des sexes doivent être au cœur des efforts de riposte et de redressement.

33. S'attaquer aux défis susmentionnés exigera de rendre le système des Nations Unies pour le développement plus collaboratif, cohérent, intégré, responsable et efficace. Assurer le suivi des mandats clés énoncés dans la résolution 75/233 de l'Assemblée générale sur l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies est donc une priorité pour la Norvège.

34. **M^{me} Cedano** (République dominicaine) est d'avis que les difficultés actuelles requièrent une riposte réellement multilatérale. Il est essentiel de réduire les inégalités exacerbées par la COVID-19, qui a sapé la confiance placée dans les institutions multilatérales, et de corriger les défauts structurels. Les efforts de relèvement devraient également viser à améliorer la résilience et la durabilité, et à préparer les crises futures.

35. La majorité des pays développés ont d'ores et déjà amorcé leur relèvement économique, mais les pays en développement sont aux prises avec l'endettement et un manque d'accès aux vaccins dangereux et inacceptable. L'Amérique latine et les Caraïbes se heurtent aussi à d'autres obstacles multidimensionnels au progrès et à la résilience, notamment à des problèmes persistants liés à la redistribution des revenus et à l'inégalité d'accès aux soins de santé et à la protection sociale.

36. La République dominicaine accorde la plus grande priorité à l'appui aux banques multilatérales de développement et aux mécanismes de financement, qui auront un rôle central à jouer dans un relèvement

durable et équitable. Étant donné que les petits États insulaires en développement sont particulièrement exposés aux conséquences des changements climatiques, ils devraient avoir accès en priorité au financement concessionnel des mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets.

37. **M. Hikmat** (Tadjikistan) rappelle que la pandémie a mis les systèmes de santé publique et les économies du monde entier à rude épreuve et a forcé les pays à revoir leurs priorités. Par ailleurs, elle a démontré l'importance de la coopération et de la solidarité multilatérales. Le Tadjikistan salue la riposte globale du système des Nations Unies face à la COVID-19 et l'appel du Secrétaire général en faveur de l'équité vaccinale. Il salue également les efforts des organisations et des organismes des Nations Unies qui fournissent des vaccins ainsi qu'une assistance immédiate et à long terme.

38. Composé à plus de 90 % de régions montagneuses, le Tadjikistan connaît des modifications de son cycle hydrique, qui conduisent à des inondations et des sécheresses de grande ampleur et grèvent ainsi chaque année les finances publiques de près de 500 millions de dollars. De plus, au cours des 30 à 40 dernières années, il a perdu près d'un tiers de ses glaciers, l'une des principales sources d'eau douce pour le pays et la région dans son ensemble. Afin d'alerter sur cette question, le pays présentera à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale un projet de résolution visant à faire de 2025 l'année internationale de la préservation des glaciers.

39. En septembre 2021, le Tadjikistan et plusieurs autres États Membres ont organisé une manifestation parallèle de haut niveau sur les effets que subiraient les sociétés si l'eau issue des glaciers et des neiges venait à disparaître. Il s'agissait là de la première d'une série de manifestations visant à encourager une action collective dans le cadre de l'Accord de Paris. La Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028), lancée par le Tadjikistan, a ouvert la voie à la première Conférence des Nations Unies sur l'eau tenue en 50 ans, qui sera organisée par le Tadjikistan et les Pays-Bas à New York en 2023. Afin d'ouvrir le dialogue avec les États Membres en amont de la conférence, l'orateur invite toutes les délégations à participer à la réunion suivante du Groupe des Amis de l'eau, qui se tiendra virtuellement le 15 octobre 2021.

40. **M. Hmoud** (Jordanie) déclare que la pandémie de COVID-19 a mis au jour des divergences profondes entre les États s'agissant des technologies de

l'information et des communications. Pour permettre le relèvement, il est indispensable de combler le déficit d'investissement en faveur du développement durable. La restructuration de la dette, notamment de celle des pays à revenu intermédiaire, peut aider à diriger les investissements vers les infrastructures, l'économie numérique, les énergies de substitution et la croissance verte.

41. Pour lever les obstacles au développement engendrés par les changements climatiques, la Jordanie a lancé son Plan national d'action pour une croissance verte 2021-2025, qui intègre des mesures économiques vertes dans les stratégies sectorielles et dans le cadre duquel les cibles en matière de changements climatiques ont été revues à la hausse. Elle se réjouit à l'idée de participer à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à la quinzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique. À l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse, elle a appelé à davantage de coordination aux fins de la mise en œuvre des trois Conventions de Rio.

42. La Jordanie vient d'élaborer sa première stratégie nationale de sécurité alimentaire et se félicite de sa participation au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, tenu juste avant la semaine de haut niveau de la session en cours. Le Gouvernement jordanien poursuit ses efforts de transition énergétique nationale, conformément à l'objectif 7 des objectifs de développement durable. Il poursuit également ses efforts d'élimination de la pauvreté. Toutefois, comme dans d'autres pays, ces efforts ont été freinés par la pandémie.

43. **M. Margaryan** (Arménie), déplorant les effets dévastateurs de la pandémie, fait savoir que le Gouvernement arménien est reconnaissant de l'appui fourni par le système des Nations Unies à de nombreux pays, notamment le sien, afin de répondre aux besoins des populations vulnérables et de déployer les vaccins contre la COVID-19. Les objectifs de développement durable ne peuvent être mis en œuvre que si le système des Nations Unies est solide, efficace et doté de ressources humaines et financières adaptées.

44. Il est essentiel d'accélérer l'exécution du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 afin d'alléger les contraintes structurelles et de relever les défis de développement particuliers de ces pays. Durant la pandémie, la désorganisation des chaînes d'approvisionnement, les restrictions des déplacements

et la fermeture des frontières ont particulièrement mis à mal les pays en situation particulière, notamment les pays en développement sans littoral, du fait de leur vulnérabilité systémique. Leur coopération efficace avec des pays de transit et la réouverture de toutes les voies de transport régionales sont indispensables à la libre circulation des personnes, des biens et des services.

45. La rhétorique incendiaire et les menaces de créer des couloirs de force, le maintien des mesures de blocus terrestre et l'imposition de mesures coercitives unilatérales contreviennent au droit international et fragilisent la paix, la stabilité et le développement durable de la région.

46. L'Arménie mène des réformes ambitieuses axées sur l'être humain, qui mettent l'accent sur le développement du capital humain, l'innovation, les technologies vertes, la bonne gouvernance, la réforme judiciaire et la lutte contre la corruption. L'autonomisation économique des femmes et des jeunes constitue une priorité importante et, à date, la participation des femmes au secteur de l'information, des communications et de la technologie a augmenté de 40 %. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Arménie et le descriptif de programme de pays du Programme des Nations Unies pour le développement pour 2021-2025 sont un appui apprécié en ce sens.

47. **M^{me} Mealea Heng** (Cambodge) estime que l'accès universel aux vaccins contre la COVID-19 est indispensable car sans vaccination universelle, le virus peut muter et revenir. Le meilleur moyen de mettre un terme à la pandémie est de faire des vaccins contre la COVID-19 un bien public et les pays producteurs de vaccins devraient continuer de faire don de vaccins aux pays en développement. Les efforts de relèvement devraient inclure des mesures visant à renforcer les systèmes de santé et à garantir une couverture sanitaire universelle en prévision de pandémies futures. Au Cambodge, plus de 90 % des personnes de plus de 18 ans ont été vaccinées et une troisième dose est actuellement administrée.

48. Pour reconstruire leur économie, les pays en développement doivent bénéficier d'échanges mondiaux ouverts, d'accords multilatéraux et d'un traitement préférentiel, notamment d'une exemption de quotas et d'un accès en franchise aux marchés, d'un allègement de la dette, d'une suspension du service de la dette et d'un appui financier au relèvement. Ils doivent aussi bénéficier d'investissements publics et privés afin de permettre aux entreprises de passer au numérique. Il convient de constamment promouvoir les

petites et moyennes entreprises, les liens entre les chaînes d'approvisionnement, la sensibilisation aux changements climatiques, les infrastructures vertes et la réduction des risques de catastrophe.

49. **M^{me} Motsumi** (Botswana) indique que compte tenu des problèmes mis au jour ou aggravés par la pandémie, le Botswana est plus que jamais préoccupé par la capacité des pays en développement de mettre en œuvre le Programme 2030. L'accès équitable, généralisé et rapide aux vaccins contre la COVID-19 est un prérequis mais cette mise en œuvre exige aussi d'améliorer le financement, les échanges, le transfert de technologie, la soutenabilité de la dette, et la coopération multilatérale et internationale. En tant que pays enclavé, le Botswana dépend largement des partenariats et du multilatéralisme. Ses efforts de relèvement consistent notamment en des initiatives visant à garantir un déploiement efficace de la vaccination, à accélérer la dématérialisation de la fourniture de services, à encourager la participation du secteur privé, et à développer des chaînes de valeur dans le secteur minier, le tourisme, l'agriculture et l'éducation.

50. Le bilan à mi-parcours du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 approchant à grands pas, ces pays comptent sur l'appui de la Commission en amont de l'examen global de la mise en œuvre de cet instrument, dans le cadre duquel ils examineront l'incidence de la pandémie et de la crise climatique.

51. **M^{me} Mudallali** (Liban) estime qu'il est moralement inacceptable que les vaccins contre la COVID-19 restent un privilège accessible à quelques rares pays. C'est pourquoi, à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale, le Liban a prononcé une déclaration politique sur l'accès équitable aux vaccins dans le monde. Compte tenu de l'écart vaccinal criant entre les pays pauvres et les pays riches, les dirigeants du G20 devraient faire de l'équité vaccinale une priorité absolue lors de leur prochaine réunion.

52. Grâce au Mécanisme COVAX et à des partenaires internationaux, le Liban a pu vacciner 20 % de sa population. Le pays traverse une crise socioéconomique existentielle, exacerbée par la pandémie et l'explosion survenue dans le port de Beyrouth, événements qui l'ont forcé à revoir ses priorités et à se concentrer sur l'élimination de la pauvreté, la sécurité alimentaire, la vaccination et l'accès à l'énergie, à l'eau, à l'éducation et aux services de santé. Ses efforts ont été soutenus par un plan d'intervention d'urgence mené par l'ONU. Pour résoudre cette crise, le nouveau Gouvernement étend son programme de transferts en espèces mené en

collaboration avec la Banque mondiale et prend des mesures pour ouvrir des négociations avec le FMI sur un programme d'aide global. Bien que déterminé à exploiter ses ressources pétrolières et gazières, le Liban s'est fixé pour objectif de satisfaire 30 % de sa consommation électrique par des énergies renouvelables d'ici à 2030 et a soumis une contribution déterminée au niveau national dans laquelle il s'engage à réduire ses émissions de carbone de 20 % d'ici à 2030. La délégation libanaise sollicite à nouveau les États Membres pour que soit adopté le projet de résolution relatif à la marée noire sur les côtes libanaises, dans lequel il est demandé à Israël d'assumer la responsabilité qui est la sienne de dédommager rapidement et convenablement le Liban.

53. **M. Sabbagh** (République arabe syrienne) dit que la pandémie de COVID-19 a balayé des années d'efforts en faveur du développement. Les souffrances de la République arabe syrienne ont été aggravées par la guerre terroriste lancée contre le pays et l'approche hostile de certains gouvernements. Les mesures coercitives unilatérales imposées par des États occidentaux continuent d'entraver l'accès du peuple syrien à la nourriture, aux médicaments et aux combustibles, en dépit des appels de nombreux responsables internationaux, surtout le Secrétaire général, à abandonner ces politiques illégales et inhumaines. Nonobstant, la République arabe syrienne a poursuivi sa stratégie de développement 2030 et a même présenté un examen national volontaire en 2020.

54. L'ONU peut jouer un rôle important dans les efforts de développement de la République arabe syrienne, à condition que les organismes internationaux présents dans le pays respectent leurs mandats techniques et se tiennent à l'écart de la politisation voulue par certains États donateurs. Les peuples sous le joug d'une occupation étrangère sont d'autant plus entravés dans leur efforts de développement durable. À cet égard, l'orateur rappelle à la Commission l'importance de son projet de résolution annuel sur la souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles.

55. **M^{me} Chan Valverde** (Costa Rica) explique que la pandémie de COVID-19, les catastrophes naturelles et la crise financière ont mis en exergue les lacunes des systèmes nationaux et les inégalités existant à l'intérieur et entre les pays. La pandémie a démontré l'interdépendance de l'humanité et le lien étroit entre le bien-être humain et le bien-être de la planète. Pourtant, les êtres humains continuent d'investir davantage dans la destruction de la nature que dans sa préservation. Les

solutions fondées sur la nature permettent d'aborder les crises de manière globale car, en plus de renforcer les écosystèmes, elles ont des retombées sociales et économiques positives à long terme.

56. La Coalition de la haute ambition pour la nature et les peuples a pour but de protéger 30 % des terres et des océans du monde d'ici à 2030. Tous les États doivent prendre des mesures en faveur de l'action climatique, et il est essentiel que les pays développés débloquent les 100 milliards de dollars promis en 2020 au titre du financement de l'action climatique et davantage encore par la suite afin d'aider les États les plus vulnérables. Le Costa Rica a proposé de créer un fond d'aide économique au titre de la COVID-19, doté d'un demi-billion de dollars, afin de fournir un appui ponctuel aux pays en développement. Celui-ci serait financé en prélevant 0,7 % du PIB des économies les plus solides au monde et les fonds seraient versés par une ou plusieurs banques multilatérales de développement sous la forme de prêts concessionnels à taux fixe et à long terme.

57. Bien que les pays donateurs aient donné 16 milliards de dollars à l'aide publique au développement en 2020, cette somme ne représente qu'environ 1 % de ce qu'ils ont mobilisé pour relancer leur propre économie et est loin des 2,5 billions de dollars recommandés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement dans le cadre du plan de sauvetage des pays en développement. La création de 650 milliards de dollars sous la forme de droits de tirage spéciaux est une mesure positive, mais cette somme ne correspond qu'à la moitié de celle initialement recommandée. Les pays développés ont le devoir de financer des programmes et des fonds de relèvement, de fournir des capitaux aux banques de développement et d'accorder davantage de financements à des conditions préférentielles, notamment aux pays à revenu intermédiaire vulnérables, afin que les pays en développement puissent investir dans la protection sociale plutôt que de rogner sur ces dépenses. Le relèvement ne peut être durable ou résilient sans être inclusif.

58. **M^{me} Vilmenay Joseph** (Haïti) est d'avis que les institutions financières internationales et les partenaires internationaux devraient abandonner les solutions toutes faites et, à la place, évaluer la situation des pays au cas par cas, de concert avec les autorités nationales. Il convient de prendre des mesures audacieuses afin d'accélérer le relèvement et de permettre un développement bénéficiant à tous.

59. Rappelant le séisme et l'ouragan qui ont dévasté Haïti en 2021, l'oratrice estime qu'il est temps de

concrétiser la promesse faite de ne laisser personne de côté. Tous les pays à revenu faible et intermédiaire devraient bénéficier d'un filet de protection sociale, ce qui, dans le cas d'Haïti, exigerait d'élaborer une nouvelle stratégie pour appuyer les efforts de développement national. Pour ce qui est des difficultés causées par la pandémie de COVID-19, le Mécanisme COVAX et les initiatives solidaires bilatérales laissent espérer que le monde surmontera cette crise sanitaire.

60. La délégation haïtienne appelle de ses vœux une plus grande mobilisation internationale propre à accélérer le processus de suivi du financement du développement et à mettre en œuvre les conclusions des conférences tenues sur ce thème. Elle réitère son appui aux initiatives des États Membres visant à éliminer les sources de vulnérabilité de par le monde et à établir un indice de vulnérabilité multidimensionnel. Enfin, elle se dit profondément reconnaissante envers les partenaires et les Amis d'Haïti, qui appuient les efforts faits à l'échelle nationale pour améliorer les conditions de vie de la population haïtienne.

61. **M. Hill** (États-Unis d'Amérique) indique que son pays est le fer de lance de la riposte mondiale contre la pandémie et continuera de promouvoir la distribution rapide de vaccins contre la COVID-19 dans le monde. À date, les États-Unis ont donné 4 milliards de dollars au Mécanisme COVAX et feront l'acquisition de 500 millions de doses supplémentaires du vaccin Pfizer, qu'ils distribueront via le Mécanisme tout au long de l'année 2022. De plus, ils ont fait don de 160 millions de doses issues de leurs réserves nationales et continueront de le faire au fil des arrivages.

62. Il est essentiel de garantir l'accès aux équipements et fournitures médicaux liés à la COVID-19. Plus généralement, la communauté internationale doit collaborer afin d'améliorer la résilience des systèmes de santé, en accordant une attention particulière à l'équité d'accès à la prévention et aux traitements.

63. Les États-Unis reportent les paiements de la dette pour les pays les moins avancés dans le cadre de l'Initiative de suspension du service de la dette et soutiennent le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette. Par ailleurs, ils s'efforcent d'encourager le secteur privé à investir de manière propre et durable dans des secteurs porteurs de transformation.

64. Au Sommet sur la sécurité alimentaire tenu en septembre, le Président des États-Unis a promis de débloquent 10 milliards de dollars afin d'accélérer les progrès accomplis en matière d'élimination de la faim et de la malnutrition, et de bâtir des systèmes alimentaires plus durables, équitables et résilients. En

ce qui concerne les changements climatiques, il a annoncé en avril que les États-Unis doubleront leur contribution publique au financement de l'action climatique d'ici à 2024 et tripleront le montant alloué à l'adaptation, et, dans ses remarques prononcées récemment au débat général annuel de l'Assemblée générale, il a encore doublé cette promesse. Grâce à un accroissement du capital privé et des contributions d'autres donateurs, le pays sera en mesure d'atteindre l'objectif de 100 milliards de dollars en faveur de l'action climatique dans les pays en développement.

65. Compte tenu du rôle central joué par l'ONU dans la gestion de la crise et la mise en œuvre d'un relèvement mondial durable et inclusif, il est plus important que jamais que la Commission rationalise et hiérarchise ses travaux. Les États-Unis restent déterminés à maintenir l'ordre international fondé sur des règles et à travailler avec la Commission afin de promouvoir le Programme 2030, notamment en renouvelant l'approche visant à lutter contre la vulnérabilité dans les États fragiles et en conflit.

66. **M. Francis** (Trinité-et-Tobago) indique que bien que cette crise pluridimensionnelle menace les progrès accomplis dans le cadre du Programme 2030, cet instrument constitue un cadre pour accompagner les pays dans leur relèvement et au-delà. Sa délégation souhaite tout d'abord insister sur le fait qu'une reconstruction plus verte permettrait d'améliorer la résilience, de renforcer la réduction des risques de catastrophe, et de réduire la perte de biodiversité et les changements climatiques. Il ne peut y avoir de développement durable sans endiguement des changements climatiques et son pays s'est engagé à réduire ses émissions de carbone de 15 % d'ici à 2030. Les États Membres doivent veiller à la mise en œuvre efficace de l'Accord de Paris en prenant des engagements plus ambitieux et en les honorant.

67. De plus, il est nécessaire de résorber le fossé numérique. La transition numérique représente une foule de possibilités pour les pays en développement, qui pourront diversifier leur économie, stimuler leur production et renforcer leur résilience. Les solutions technologiques, le renforcement des capacités et l'accélération du transfert de technologies respectueuses de l'environnement permettraient de décupler l'innovation et la productivité, et aux plus vulnérables de tirer parti du passage au numérique. La stratégie de transition numérique élaborée par la Trinité-et-Tobago repose sur la mise en valeur des capacités nationales.

68. Enfin, il est essentiel d'apporter une solution au manque de financement. La coopération internationale

en faveur des petits États insulaires en développement comme la Trinité-et-Tobago, qui ont le plus sévèrement pâti de la crise de la COVID-19, doit être approfondie et renforcée.

69. **M^{me} Supatashvili** (Géorgie) fait savoir qu'au vu des effets dévastateurs de la COVID-19, il est d'autant plus urgent que les États Membres réaffirment leur détermination à concrétiser les objectifs de développement durable. La seule façon de mettre un terme à la pandémie est de garantir un accès équitable et abordable aux vaccins contre la COVID-19 à tous. La Géorgie a pris des dispositions pour contenir la diffusion du virus, et mis en œuvre un vaste ensemble de mesures afin d'aider le secteur des entreprises et d'étendre son filet de protection sociale. Grâce à la levée progressive des restrictions et à la reprise du secteur agricole, de l'industrie manufacturière et du secteur des services, l'économie nationale devrait croître de 8,5 % en 2021.

70. Conformément à l'Accord de Paris, la Géorgie a soumis une contribution déterminée au niveau national mise à jour plus ambitieuse, et planche sur une stratégie de développement à faible taux d'émission à long terme jusqu'en 2050.

71. La Géorgie n'épargne aucun effort pour aligner ses politiques nationales sur les objectifs de développement durable et reste déterminée à mettre ces derniers en œuvre selon une approche fondée sur les droits de l'homme. Elle cherche à harmoniser à l'échelle nationale les méthodes d'établissement des indicateurs, a élaboré un plan de mise en œuvre des objectifs de développement durable au niveau local dans toutes les municipalités d'ici à 2025 et est consciente de l'importance des technologies numériques, tant pour la réalisation desdits objectifs que pour le relèvement économique. La concrétisation de l'objectif 16, relatif à l'avènement de sociétés justes, pacifiques et inclusives, reste une priorité et le pays déplore que les Géorgiens qui vivent sous occupation russe en Abkhazie et dans la région de Tskhinvali/Ossétie du Sud ne puissent bénéficier de l'engagement du Gouvernement à reconstruire une société plus forte et à ne pas faire de laissés-pour-compte.

72. **M. Vorshilov** (Mongolie), prenant note de l'incidence multidimensionnelle de la pandémie dans tous les pays, déclare que des événements tels que le deuxième Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable et le forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2021 ont permis d'étudier des pistes de relèvement susceptibles de contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable. Bien que l'économie de la

Mongolie ait enregistré une baisse de 4,5 % en 2020, le pays prévoit un rebond en 2021-2022 à la faveur des mesures d'aide et de relance économique, et d'un environnement externe propice. La Mongolie est parvenue à vacciner 65 % de sa population contre la COVID-19 grâce à l'assistance bilatérale, au Mécanisme COVAX et à la passation de marchés publics, et a commencé d'administrer la troisième dose en août 2021.

73. Afin de mettre en œuvre le Programme 2030, le Gouvernement mongol a établi huit groupes de travail intersectoriels chargés de définir des objectifs, des cibles et des indicateurs nationaux de développement durable, conformément à la politique de développement à long terme, et a récemment organisé un forum national de haut niveau sur les objectifs de développement durable. Une fois la pandémie passée, il concentrera son action sur les réformes structurelles, la diversification de l'économie, la promotion de l'investissement, et le maintien de la stabilité budgétaire et financière. Le taux de pénétration d'Internet étant de 68 %, il prévoit de rendre 90 % des services publics disponibles en ligne dans le cadre de son initiative de transition numérique.

74. La Mongolie fait face à de nombreux problèmes environnementaux, notamment la perte de biodiversité, une pénurie d'eau, la pollution de l'air et, sa priorité absolue, la désertification. Pour lutter contre ce dernier problème, le Président a récemment lancé une campagne nationale visant à planter un milliard d'arbres d'ici à 2030, et a publié un décret par lequel le pays est tenu d'allouer chaque année l'équivalent de 1 % de son PIB en dépenses publiques à la lutte contre les changements climatiques et la désertification. De plus, le Gouvernement planche sur un programme et une stratégie nationale sur cette question.

75. En guise de conclusion, l'orateur réitère l'appui de sa délégation aux efforts de la Commission pour mettre à jour et améliorer ses méthodes de travail et ses pratiques.

76. **M^{me} Lek** (Singapour) explique que la pandémie en cours est l'un des plus grands défis de l'histoire récente. Singapour se réjouit que le débat général de la Commission porte sur le thème « Crises, résilience et relèvement : accélérer la réalisation du Programme 2030 », qui permettra de renforcer le rôle de l'ONU en tant qu'instance inclusive et universelle, au sein de laquelle les pays parviendront à un consensus sur la riposte et les efforts de relèvement. Le pays se réjouit également de la publication du rapport Notre Programme commun (A/75/982), dans lequel le Secrétaire général présente des idées importantes pour

le repositionnement et l'adaptation du système des Nations Unies.

77. La délégation singapourienne a trois priorités. Tout d'abord, des mesures devraient être prises pour renforcer le système multilatéral fondé sur des règles, notamment redynamiser les institutions multilatérales, par exemple en consolidant l'architecture sanitaire mondiale afin de se préparer aux pandémies futures et en mettant à jour le règlement de l'Organisation mondiale du commerce afin de tenir compte des nouvelles réalités économiques.

78. Deuxièmement, il convient de prendre des dispositions pour maintenir les marchés et les chaînes d'approvisionnement mondiales ouverts. Il est indispensable que les biens et services essentiels circulent librement pour permettre la riposte face à la COVID-19 et le relèvement de la pandémie, en particulier pour les petits États tels que Singapour. En tant que centre névralgique de transbordement, le pays n'a pas ménagé ses efforts durant la pandémie en s'associant à d'autres États pour renforcer les chaînes d'approvisionnement, et prévoit de rouvrir ses frontières avec précaution et progressivement.

79. Troisièmement, la COVID-19 a accéléré le rythme et l'ampleur de la révolution numérique. Il importe de saisir cette occasion pour tirer parti du potentiel de l'économie numérique, combler le fossé numérique et définir l'infrastructure numérique mondiale. Singapour a conclu des accords relatifs à l'économie numérique avec plusieurs de ses partenaires et se réjouit à la perspective de collaborer étroitement avec tous les pays afin de bâtir une architecture numérique mondiale ouverte, inclusive, interopérable et multipartite.

80. Le monde fait face à d'autres problématiques complexes, notamment les changements climatiques et les inégalités, et la délégation singapourienne collaborera étroitement avec toutes les délégations de la Commission pour renforcer la capacité collective de toutes les affronter et de réaliser les objectifs de développement durable.

81. **M. Nunes** (Timor-Leste) dit que la pandémie de COVID-19 a sévèrement touché le système de soins de santé de son pays et fait basculer davantage de personnes dans l'extrême pauvreté. En tant que petit État insulaire en développement dont l'économie repose sur l'agriculture et le tourisme, le Timor-Leste est fortement exposé aux effets des changements climatiques et a élaboré un plan national d'adaptation axé sur la résilience des écosystèmes, le reboisement et la gestion durable des terres.

82. Dans le cadre de ses efforts de relèvement national, le Gouvernement timorais accorde la priorité aux objectifs de développement durable, notamment grâce à un fonds spécial pour l'achat de médicaments et d'équipements, un programme de distribution de nourriture et de bons alimentaires, des aides pour les entreprises et des mesures d'appui aux travailleurs du secteur informel. La législation nationale pose les bases de l'autonomisation des femmes et des filles dans le cadre du processus de développement et le pays compte parmi ceux qui ont le plus grand nombre de femmes au Parlement.

83. Saluant l'accent mis par le Secrétaire général sur le multilatéralisme et la solidarité, l'orateur réaffirme à quel point il est important de mettre en œuvre le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et appelle tous les États à honorer les engagements pris au titre de l'Accord de Paris, conformément au principe des responsabilités communes mais différenciées. Les pays en situation particulière doivent bénéficier de l'appui de partenaires de développement, du système des Nations Unies et des institutions financières internationales pour pouvoir affronter, dans le même temps, la pandémie et les problèmes préexistants.

84. **M. Segura Aragon** (El Salvador) fait savoir qu'une action multilatérale est urgemment nécessaire pour lutter contre les effets des changements climatiques et la pandémie de COVID-19, et parvenir à un relèvement résilient et durable. Pour ce faire, les États doivent s'acquitter des engagements pris au titre du Programme 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris et d'autres instruments internationaux, en gardant à l'esprit les trois piliers du développement durable.

85. Pour que les pays en développement puissent avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable, leur dette doit être soutenable. En tant que pays à revenu intermédiaire, El Salvador prie instamment le système des Nations Unies et les institutions financières internationales de mesurer la pauvreté multidimensionnelle en ne se basant pas uniquement sur le revenu par habitant. Il convient de définir d'autres mécanismes de financement ancrés sur la coopération Sud-Sud et triangulaire, et facilités par des institutions financières elles-mêmes originaires du Sud et œuvrant dans cette région.

86. Les niveaux actuels de financement de l'action climatique sont insuffisants pour résoudre la crise climatique. Les pays développés doivent honorer leurs promesses de financement au titre de l'Accord de Paris, conformément au principe des responsabilités

communes mais différenciées, et intensifier leur appui financier et technologique à l'adaptation, à l'atténuation et à la gestion des risques. Ils doivent également honorer leur engagement à faciliter le transfert de technologies propres et la gestion sensée des ressources naturelles. De plus, il est indispensable de réaffirmer le rôle vital des solutions fondées sur la nature.

87. À la suite du lancement du Système d'intégration de l'Amérique centrale (SICA) portant sur l'agriculture, la foresterie et d'autres utilisations des terres dans la région, des commissions nationales ont été établies et un programme régional de renforcement des capacités de gestion, ainsi qu'un système régional de suivi et de signalement sont en cours d'élaboration. De plus, le SICA a rejoint le Défi de Bonn et s'est engagé à restaurer 8 millions d'hectares dans le cadre de ses efforts pour atteindre la neutralité carbone dans la région d'ici à 2040.

88. Le Gouvernement salvadorien se félicite de la tenue récente du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, et est déterminé à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que le bien-être social. Pour y parvenir, il a mis en place des initiatives de réduction de la pauvreté et de la faim, et une stratégie de distribution de repas sains dans les écoles, et a récemment rejoint la School Meals Coalition.

89. **M. Aldehani** (Koweït) explique que dès le déclenchement de la pandémie, son pays a rapidement appuyé les efforts internationaux en contribuant à hauteur de 40 millions de dollars au programme d'accès aux vaccins COVAX et de plus de 327 millions de dollars à différents organismes, dont l'OMS. Bien que la pandémie ait incontestablement fait reculer les objectifs de développement durable, l'orateur espère assister à des réalisations importantes en matière de changements climatiques et d'environnement dans les années à venir. Le deuxième Coup de projecteur sur les objectifs de développement durable, tenu juste avant la semaine de haut niveau de la session en cours, a mis en évidence la nécessité de redynamiser l'action collective. La période qui suivra la pandémie sera l'occasion de relancer l'économie, tant dans les pays en développement que dans les pays développés. À cet égard, l'orateur note avec fierté que le Fonds koweïtien pour le développement a octroyé 1 000 prêts à plus de 100 pays pour une valeur totale dépassant 22 millions de dollars.

90. **M. Woodroffe** (Royaume-Uni) estime que la Commission doit être une instance permettant de concrétiser les conclusions de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des

Nations Unies sur les changements climatiques. Sa délégation espère que celle-ci favorisera le consensus autour de cibles ambitieuses en matière de protection des forêts, des terres et des océans en amont des négociations de la Convention sur la diversité biologique. Elle se félicite qu'à ce jour, plus de 100 pays aient rejoint l'initiative visant à protéger au moins 30 % des océans du monde d'ici à 2030.

91. Rappelant que le Royaume-Uni a tiré parti de sa présidence du G7 pour mobiliser 1 milliard de doses de vaccin et un financement de plus de 10 milliards de dollars pour le Mécanisme COVAX, l'orateur prie instamment la Commission de poursuivre ses efforts de promotion de l'équité d'accès aux vaccins, aux traitements et aux diagnostics. Pour se faire, il conviendra d'adopter une approche multipartite ancrée sur le principe de ne laisser personne de côté. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles devraient être incluses dans toutes les stratégies de relèvement.

92. La Commission devraient placer les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement au cœur de ses efforts, sans négliger les problèmes particuliers auxquels se heurtent les pays en conflit et sortant d'un conflit, et les pays à revenu intermédiaire. Pour sa part, le Royaume-Uni a accueilli une réunion ministérielle sur le climat et le développement au début de l'année 2021, qui a notamment abouti à la création, avec les Fidji, d'un groupe spécial chargé d'améliorer l'accès du pays au financement. De plus, avec l'Alliance des petits États insulaires, les Fidji et le Belize, il a organisé une série de débats sur les difficultés d'accès de ces États au financement à des conditions concessionnelles, qui a résulté, le jour suivant, en la formulation de recommandations particulières.

93. Le Royaume-Uni reste déterminé à mettre en œuvre le Cadre commun pour le traitement de la dette au-delà de l'Initiative de suspension du service de la dette. En tant que membre du G7, il fait en sorte d'appuyer les efforts du FMI pour élaborer plusieurs solutions qui permettraient d'allouer 650 millions de dollars sous la forme de droits de tirage spéciaux.

94. **M. Kapisyzi** (Albanie) estime que les gouvernements devraient renforcer les systèmes de santé nationaux afin d'améliorer la riposte mondiale face à des pandémies futures, et promouvoir l'accès équitable et universel aux vaccins. En sa qualité de membre non permanent du Conseil de sécurité pour 2022-2023, l'Albanie fera en sorte que le couple climat et sécurité, mis en évidence par la pandémie de COVID-19, reste à l'ordre du jour.

95. En ce qui concerne le développement durable, l'Albanie est l'un des pays pilote de l'initiative « Unis dans l'action » des Nations Unies. Ne perdant pas de vue l'intégration européenne, le Gouvernement albanais ne ménage pas ses efforts pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 dans le cadre de sa stratégie nationale de développement. Il a entrepris de vastes réformes judiciaires afin de promouvoir l'état de droit et garantir l'égalité d'accès à la justice, et mène des réformes structurelles qui amélioreront la productivité et la compétitivité, créeront des emplois et faciliteront la fourniture des services publics. Il établit des partenariats solides avec la société civile, le milieu universitaire et les entreprises afin de s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté et des inégalités. Grâce aux mesures prises pour favoriser l'autonomisation des femmes, les deux tiers des membres du Gouvernement sont des femmes.

96. **M. Bastaki** (Émirats arabes unis) fait savoir que depuis le début de la pandémie de COVID-19, son pays a fourni une assistance médicale à plus de 136 États. La dépendance vis-à-vis du télétravail durant la pandémie a mis en évidence la nécessité d'une transition numérique. Avec l'Allemagne, les Émirats arabes unis ont coprésidé le groupe de travail à l'origine du Plan d'action de coopération numérique.

97. Il est indispensable d'axer le relèvement sur le développement vert. En octobre 2021, le Gouvernement a lancé une stratégie pour atteindre la neutralité climatique d'ici à 2050. Il croit fermement que la neutralité climatique devrait être le nouveau modèle d'investissement en faveur du développement. Les Émirats arabes unis ont alloué 16,8 milliards de dollars à des projets liés à l'énergie renouvelable dans plus de 70 pays différents et ont proposé d'accueillir la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques qui se tiendra en 2023. En octobre 2021, ils accueilleront l'Expo 2020 Dubaï, qui avait été annulée en raison de la COVID-19 et qui, ils l'espèrent, marquera un tournant dans le relèvement mondial après la pandémie.

98. **M. Takht Ravanchi** (République islamique d'Iran) indique que la pandémie de COVID-19 rappelle l'interdépendance du développement, du bien-être et de la prospérité de tous. Des mesures injustes, illégales et intéressées sapent le multilatéralisme au moment où il est le plus nécessaire. Les mesures coercitives unilatérales des États-Unis et l'inaction de la communauté internationale ont fait de l'idée maîtresse du développement durable – selon laquelle il ne faut pas faire de laissés-pour-compte – une promesse vidée de sa substance car ces mesures ont été pensées pour priver

les pays visés de leur droit au développement. Au milieu d'une crise sanitaire mondiale, ces mesures paralysent les systèmes de santé nationaux et bafouent l'objectif 3 des objectifs de développement durable relatif à la santé et au bien-être de tous.

99. Malgré toutes les contraintes, notamment le retrait illégal et unilatéral des États-Unis du Plan d'action global commun et le rétablissement de sanctions illégales par ce pays, la République islamique d'Iran entend redoubler d'efforts pour bâtir un avenir plus prospère et plus durable. Elle se classe en cinquante-neuvième position sur 166 pays dans le Rapport mondial sur le développement durable 2020, et a atteint ses objectifs d'éliminer l'illettrisme et de garantir la gratuité de l'éducation publique pour tous. Les femmes représentent la moitié de tous les étudiants universitaires, presque un tiers des enseignants et plus d'un tiers des médecins, et elles sont 60 % plus nombreuses qu'auparavant à occuper des postes de prise de décision. Le pays a accompli des progrès spectaculaires dans le domaine de la biotechnologie et de la recherche sur les cellules souches, et fabrique des vaccins contre la COVID-19.

100. Exposé aux tempêtes de sable et de poussière, l'Iran accueille le Centre Asie-Pacifique pour le développement de la gestion de l'information sur les catastrophes et le finance à titre volontaire. Il a élaboré un plan national afin de lutter contre la désertification et la sécheresse, et s'efforce de coopérer avec d'autres pays de la région concernés. Il a massivement investi dans des infrastructures fiables et durables, permettant l'accès quasi universel à l'électricité et au gaz, et a fait sienne les conclusions du récent dialogue de haut niveau sur l'énergie.

101. **M. Beleván** (Pérou) dit que la pandémie de COVID-19 est une occasion de procéder aux changements nécessaires afin d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et d'empêcher des crises à l'avenir. L'innovation est clé mais les stratégies de financement du développement mettant davantage l'accent sur les risques et la résilience le sont tout autant.

102. Pour lutter contre la vulnérabilité croissante des systèmes alimentaires, il faudra trouver l'équilibre entre l'efficacité économique et la résilience. La résilience des systèmes alimentaires est particulièrement importante dans les zones rurales, où les taux de malnutrition déjà élevés seront certainement aggravés par des pénuries alimentaires liées aux changements climatiques. Les groupes vulnérables, comme les enfants ruraux, devraient être recensés immédiatement et placés au cœur des efforts de renforcement de la

résilience. La pandémie a mis un coup d'arrêt aux progrès réalisés en matière d'élimination de la pauvreté et de la faim, d'où l'importance du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, qui pourrait être un tremplin vers des systèmes alimentaires durables et résilients.

103. Durant la pandémie, le Pérou a consolidé le filet de protection sociale existant grâce à un programme d'appui économique intégrant les paiements numériques afin de toucher davantage de personnes. L'un des principaux obstacles au relèvement du pays est sa classification comme pays à revenu intermédiaire par la Banque mondiale, statut qui ne reflète pas de manière juste son développement. L'indice de pauvreté multidimensionnelle permettrait d'en dresser un portrait bien plus exact. Depuis la mi-2020, le Pérou planche sur son propre indice multidimensionnel, l'objectif étant de suivre les besoins essentiels non satisfaits de manière plus précise.

104. **M^{me} Almuharraqi** (Bahreïn) fait savoir que le Programme d'action 2019-2022 et la stratégie économique Vision 2030 de son gouvernement ont permis d'aligner les plans nationaux sur les objectifs de développement durable. Bahreïn est déterminé à ne pas laisser la pandémie entraver le développement. Son engagement à collaborer avec les Nations Unies se traduit par l'accord-cadre sur la coopération stratégique et le développement durable signé récemment avec le bureau du coordonnateur résident pour la période 2021-2022.

105. Bahreïn a pris des mesures préventives pour empêcher la diffusion de la COVID-19 et atténuer ses répercussions. Les citoyens, les résidents et les visiteurs peuvent se faire dépister, traiter et vacciner gratuitement. Plus de 80 % des personnes aptes ont reçu deux doses de vaccin. Le secteur de la santé a été renforcé grâce à l'ouverture d'un bureau de l'OMS dans le pays. Le Gouvernement a pris des dispositions pour atténuer les effets économiques de la pandémie, notamment un programme d'aide aux entreprises et aux personnes de 12 milliards de dollars. Durant la pandémie, l'éducation s'est poursuivie à tous les niveaux grâce à l'utilisation innovante de l'apprentissage à distance.

106. En tant qu'État insulaire, Bahreïn est extrêmement préoccupé par les changements climatiques. Il a adopté des plans nationaux visant à accroître la part des énergies renouvelables et à réduire les émissions de carbone, et se réjouit du nouveau souffle donné aux efforts multilatéraux en amont de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-

cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

107. **M. Yabou** (Gambie) estime qu'il est probable que les effets de la pandémie soient un facteur permanent dont la Gambie devra tenir compte dans son développement. C'est pourquoi, à l'occasion de l'examen à mi-parcours de son plan national de développement, le Gouvernement a analysé l'incidence de la pandémie sur les différents secteurs afin de guider toute action future. Fort de cette analyse, il a adopté un cadre de politique budgétaire à moyen terme, obtenu le report du remboursement de sa dette de la plupart de ses créanciers et mis en œuvre des stratégies pour favoriser un financement à moyen terme adapté. Toutefois, ces mesures n'étant pas suffisantes pour réaliser les objectifs de développement durable, l'orateur prie instamment la communauté internationale d'envisager un allègement substantiel de la dette des pays les moins avancés.

108. Le Gouvernement gambien continue de lutter contre le chômage des jeunes en étendant la formation professionnelle. Face aux vents de tempête et aux inondations liés aux changements climatiques, il met en œuvre des mesures à long terme pour promouvoir le relèvement et la résilience en renforçant les structures de gouvernance décentralisées, en adoptant des mesures de protection sociale, et en mettant au point des dispositifs d'alerte et d'action rapides. Rappelant qu'avant la pandémie, le tourisme représentait 25 % du PIB du pays, l'orateur enjoint les autres gouvernements à réfléchir à la levée des restrictions aux déplacements.

109. Pour lutter contre les effets des changements climatiques et la pandémie, l'intervenant appelle de ses vœux des partenariats mondiaux afin d'appuyer des technologies agricoles soucieuses du climat, et des systèmes de transport et des marchés efficaces. L'approfondissement du commerce international est essentiel à la sécurité alimentaire dans les pays qui connaissent un déficit alimentaire et le développement agricole est indispensable à l'élimination de la pauvreté rurale.

La séance est levée à 13 h 20.